

ADEC
Association de Défense de l'Environnement et du Cadre de vie

c/ o Jacques Leduc (Président – fondateur)
Villa Zamoura – 159 rue de la Plage – 06210 Mandelieu La Napoule

Compte rendu d'assemblée générale du 25 janvier 2008.

(Document rédigé par Raymond Principiano le 26 janvier 2008)

L'ADEC a pour objectif principal de réduire les nuisances sonores liées à l'aéroport de Cannes- Mandelieu (ACM).

L'ADEC travaille en partenariat étroit avec l'ADNA (*M. Guinvarch*) .

Les deux associations, qui ont des bureaux croisés (Leduc et Guinvarch sont membres des deux bureaux), se sont répartis le territoire :

ADNA : les communes du pays grassois (Mougins, la Roquette Mouans Sartoux Pégomas Auribeau Grasse.

ADEC: le littoral : Mandelieu et la Bocca.

Les deux associations sont référencés dans l'organe de suivi et de contrôle de l'activité aéroportuaire : **CoCOEnvi (Commission Consultative Environnement)**.

Cette commission (consultative) reste le seul moyen pour les riverains d'être impliqués dans la gestion de l'aéroport. La commission réunit la Cci (gestionnaire) la Dgac (tutelle), le Préfet (préside la commission) des pilotes (??)

C'est le lieu où sont débattues les mesures de protection de l'environnement.

Il est donc très important que l'ADEC continue d'y siéger.

La situation financière de l'ADEC est saine. Elle reçoit des subventions de la ville de Mandelieu essentiellement. Il n'y a guère de dépenses. La plupart des frais de gestion (secrétariat, téléphone, représentation ...) sont assumés par monsieur Leduc personnellement. Monsieur Leduc est vaillamment épaulé par M. Boissonade (vice président) et Mme Boissonade (coordinatrice).

Ces personnes se sont énormément impliquées depuis la création de l'ADEC (1997) et ont *tenu le flambeau* à bout de bras.

Il est temps que des personnes nouvelles viennent s'impliquer dans l'association. L'Ag décide donc à cet effet :

1) De renouveler son bureau en intégrant *Mme Simon, M. Guinvarch et Raymond Principiano*

Le nouveau bureau est donc constitué de :

M. Jacques Leduc	Président
M. Boissonade	Vice Président
M. Raymond Principiano	trésorier
Mme Pascal Evelyne	secrétaire- aide- trésorier
M. Guinvarch	administrateur bénévole
Mme Gibs Simon	administrateur bénévole

2) De recruter plus d'adhérents et pour cela de permettre à des *membres sympathisants* d'adhérer sans forcément payer une cotisation (le fait de payer une cotisation même symbolique de 20 € semble un frein au recrutement). Les statuts sont modifiés en conséquence.

De se tourner vers les autres associations impliquées dans les questions environnementales pour faire parler de l'ADEC.

De renouveler les partenariats avec les institutionnels (Mairie, CCI , DGAC pour contribuer à une meilleure diffusion des informations auprès de la population et continuer à contribuer efficacement à la réduction des nuisances sonores.

Sur le fond, l'ADEC soutient :

- La diminution du nombre de mouvements des jets (objectif 8 000 annuels contre 13 500 en 2007)
- le refus *des atterrissages par la mer* qui génèreraient plus de nuisances pour le littoral
- l'encadrement de l'activité Hélicoptères
- la diminution du bruit des monomoteurs

En fin de réunion *Monsieur Guinvarch* nous remet le livre blanc de l'aéroport, document (très intéressant) rédigé par l'ADNA